

Avranches s'illustre au concours de plaidoiries

Treize lycéens de la Manche ont participé au concours départemental de plaidoiries de la Ligue des droits de l'homme samedi 1^{er} juin.

Quand Capucine évoque la peine de mort avec sa grand-mère, cette dernière lui répond : « **La peine de mort, je suis contre. Sauf pour les tueurs et les violeurs.** » Voici le point de départ de la plaidoirie de la lycéenne de Thomas-Hélye à Cherbourg-en-Cotentin. Samedi 1^{er} juin, lors du concours départemental de la Ligue des droits de l'homme (LDH) de la Manche, la jeune femme s'est positionnée en militante pour l'abolition universelle de la peine de mort.

Comme Capucine, treize lycéens et lycéennes, dont un binôme, ont participé à ce concours annuel. « **Chaque section locale, Avranches, Cherbourg, Coutances-Granville et Saint-Lô, sélectionne trois plaidoiries** », explique Chantal Tambour, secrétaire départementale de la LDH.

L'événement se déroulait à l'espace culturel Louis-Costel de Saint-Sauveur-Villages. Pour les adolescents qui se sont succédé sur scène deux contraintes : « **Que leur plaidoirie se réfère à la Déclaration universelle des droits de l'homme et qu'elle ne dépasse pas dix minutes** », précise Chantal Tambour.

Pas de thématique précise donc. Et au micro, les problématiques évoquées sont diverses, de l'avortement à la lutte contre les pesticides en passant par les dalits, mot qui désigne la caste des intouchables en Inde.

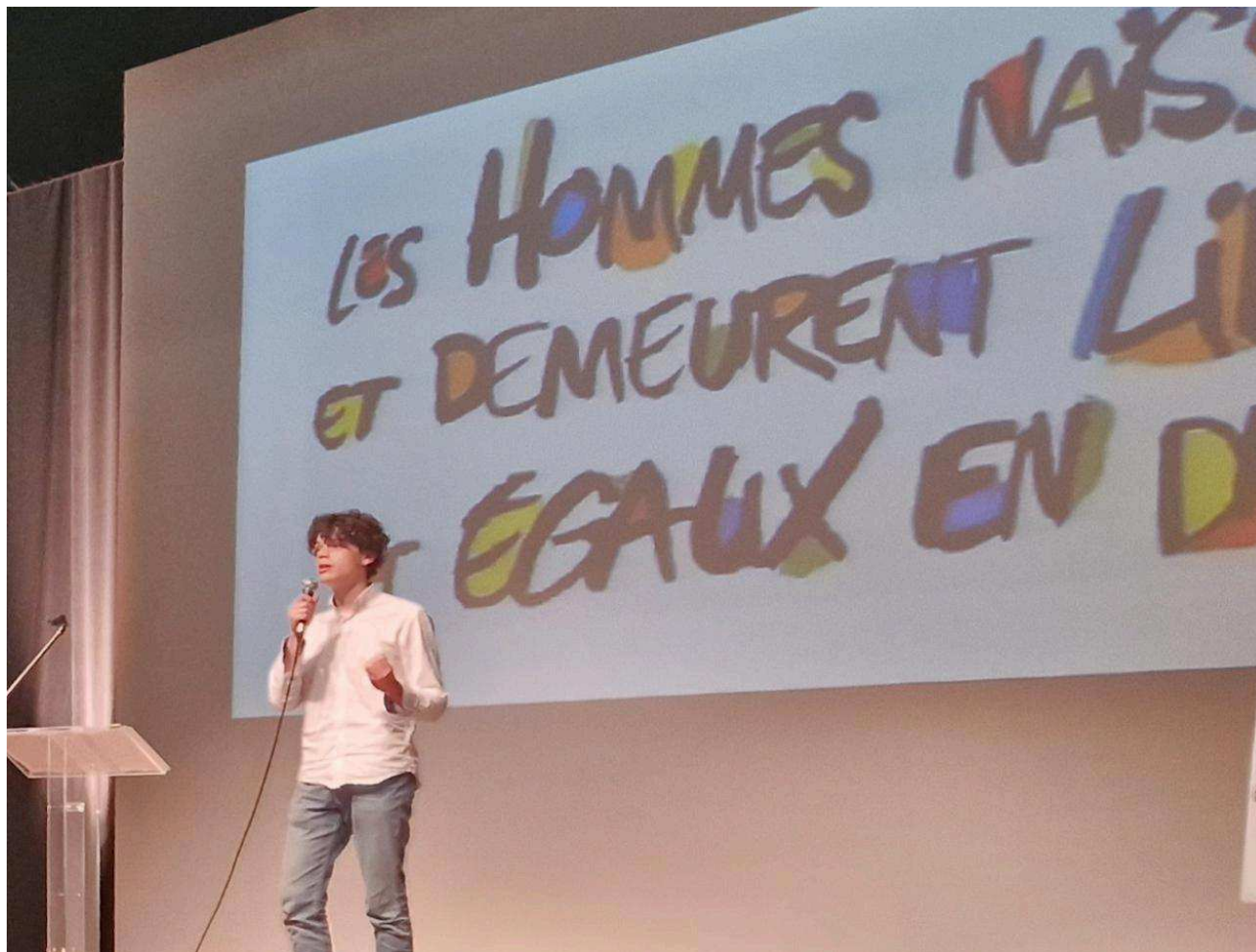
Pour évaluer les plaideurs, un jury composé de sept personnes, présidé par David Boyle, avocat spécialisé dans le droit des étrangers, membre régional de la Ligue des droits de l'homme. À ses côtés, des élus ou des représentants associatifs.

La gagnante est du Sud-Manche

Capucine la Cherbourgeoise aura peut-être convaincu sa grand-mère. En revanche, aucun doute en ce qui concerne le jury : la plaidoirie pour l'abolition universelle de la peine de mort se classe deuxième de la compétition.

Sur la première place du podium, on retrouve une Avranchinaise, Marie Ahaniz, qui a évoqué la place des femmes dans les trois grandes religions monothéistes. « **Je m'appelle Marie, en arabe Myriam** », a-t-elle déclaré. Le texte de la lycéenne d'Emile-Littré, basé sur son expérience de jeune femme éduquée par un père d'origine marocaine et une mère de confession catholique, a marqué les esprits.

Kristell LE GALL.



Guillaume Hanou, représentant de Saint-Lô lors du concours départemental de la Ligue des droits de l'homme, devant le public de l'espace Louis-Costel de Saint-Sauveur-Villages Ouest-France